CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(●) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Fédération des centres d'amitié autochtones de l'Ontario (OFIFC)

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Autochtones

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Le financement de base des Centres d'amitié de l'Ontario qui est fourni actuellement par l'entremise du Programme des centres d'amitié autochtones (PCAA) administré par le gouvernement fédéral doit être accru et mis exclusivement à la disposition des Centres d'amitié (CA). Il existe un besoin imminent de créer des stratégies et des approches nouvelles pouvant favoriser le changement en profondeur dans les collectivités autochtones urbaines de l'Ontario. Les Centres d'amitié demeurent depuis plus de 50 ans la pierre angulaire des collectivités autochtones urbaines, offrant des programmes de prévention efficaces à tous les Autochtones urbains.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Il faut accroître les dépenses fédérales pour les collectivités autochtones urbaines, mais sans pour autant négliger les augmentations de financement nécessaires pour les collectivités qui vivent dans les réserves. La formule de financement courante du PCAA doit être rafraîchie parce qu'elle a été créée dans les années 1970 et qu'elle est basée sur l'équivalent temps plein (ETP) de trois à six employés à l'époque. Avec le montant de financement de base courant reçu par les CA qui se situe à l'intérieur d'une fourchette de 42 809, 50 $ à 178 050 $, soit une moyenne de 115 559 $ par année, l'ETP est actuellement financé à hauteur de 19 260 $. Dans les faits, les CA essaient d'enrayer la pauvreté dans leurs collectivités en étant eux-mêmes sans le sou.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

Avec la jeunesse et la croissance de la population autochtone urbaine, les CA de l'Ontario servent de plus en plus des populations qui augmentent, sans ressources supplémentaires. Selon les chiffres de 2012-2013 de l'OFIFC, les CA ont actuellement une clientèle totale de 21 571 participants à leurs programmes. Ce nombre s'ajoute à celui des membres de la collectivité qui utilisent les services des CA en dehors des programmes. Le financement du PCAA pour le poste de directeur exécutif permet également aux CA de développer des liens communautaires et des partenariats avec les intervenants externes en général, les organisations autochtones et le secteur privé pour soutenir les initiatives nouvelles et innovatrices.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

La Fondation Metcalf a rapporté dans « The Cost of Poverty: An analysis of the economic cost of poverty in Ontario » (2008) que les gouvernements provincial et fédéral dépensent entre 10,4 milliards de dollars et 13,1 milliards de dollars par année au chapitre de la pauvreté.

Les programmes et les services de l'OFIFC et des CA adaptés à la culture ont joué un rôle déterminant dans la création d'une classe moyenne dans la collectivité autochtone urbaine. Les investissements fédéraux et provinciaux dans les programmes et les services fournis par les CA ont eu une incidence mesurable; en 2007, plus de 22 % des répondants dont le rapport de l'Urban Aboriginal Task Force (UATF) faisait état appartenaient à la classe moyenne.

Sujet : Autochtones

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Le financement des programmes à l'intention de la jeunesse autochtone urbain doit être accru et garanti par l'entremise d'ententes pluriannuelles. De plus, il est impératif que les programmes à l'intention de la jeunesse autochtone urbaine reflètent les besoins exprimés par les jeunes, soit des programmes distinctement adaptés à la culture qui sont soutenus en parallèle avec des programmes indépendants pour les jeunes, axés sur la participation à l'économie. En particulier, les programmes Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone et Jeunesse Canada au travail doivent être renforcés, annualisés et rendus plus conformes aux priorités des jeunes.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$10 millions-99.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

La culture doit redevenir la priorité principale du programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone, et son modèle de financement doit être durable sur une période de plusieurs années. À l'heure actuelle, le modèle de financement de ce programme accroît dans les faits l'instabilité dans les vies des jeunes. De plus, tous les CA devraient obtenir deux postes de stagiaires étudiants d'une durée d'un an par l'entremise du programme Jeunesse Canada au travail, pour accroître la capacité et l'emploi.

Il faut absolument fournir du financement d'une durée de trois à cinq ans à tous les CA pour les programmes à l'intention des jeunes. Ce financement devrait provenir des ressources affectées aux initiatives autochtones urbaines plutôt que d'être distribué dans le cadre des appels de propositions et des concours annuels.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

L'UATF a indiqué dans son rapport que l'absence d'identité représente le plus grand problème socio-économique pour la jeunesse autochtone urbaine. Le manque d'accès à la culture fait en sorte que la jeunesse autochtone urbaine a de la difficulté à adopter des identités autochtones positives qui vont influencer leur niveau d'instruction, leur santé, leur transition vers l'emploi et les aider à conserver leur emploi. La jeunesse autochtone est la population qui croît le plus rapidement en Ontario : 48 % de ces jeunes ont moins de 24 ans, 35, 7 % sont des enfants et des jeunes de 19 ans et moins. Leur réussite dépend de la stabilité des CA. Plus de 100 000 jeunes Autochtones vont atteindre l'âge d'entrer sur le marché du travail d'ici 2026.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

L'une des grandes préoccupations de l'Ontario Youth Council est que le programme Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone est financé d'année en année, sans garantie que les projets seront renouvelés. Cela déstabilise quelque progrès que ce soit réalisé par les projets et influence directement leur capacité de favoriser un engagement concret des jeunes et de créer tout élan réel qui produira des résultats positifs à long terme dans les collectivités. Une proportion de 40 % des jeunes Autochtones n'a pas terminé ses études secondaires et les jeunes Autochtones urbains (15 à 24 ans) présentent le taux de chômage le plus élevé dans la population autochtone urbaine. Renforcer les programmes à l'intention des jeunes peut avoir une incidence sur ces statistiques.

Sujet : Autochtones

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Il faut élargir et peaufiner la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain afin de répondre aux besoins des Autochtones urbains en établissant des postes de coordonnateurs chargés spécifiquement du développement des partenariats dans les Centres d'amitié clés. Pour que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien puisse atteindre les objectifs énoncés dans son approche politique des Autochtones vivant en milieu urbain, il faut axer les efforts sur le soutien des Centres d'amitié, qui sont les principales organisations autochtones urbaines dans les villes et les municipalités de l'Ontario, et les positionner au cœur du développement communautaire local.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

$100 millions-499.9 millions

5 ans ou plus

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

L'OFIFC propose un modèle à plusieurs niveaux reflétant à la fois l'approche courante désignée pour les villes de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain, et le modèle proposé par l'OFIFC de coordonnateurs chargés spécifiquement du développement des partenariats, qui est en trois niveaux. Le niveau 1 comprend les trois villes désignées à l'heure actuelle et demeurerait inchangé, établi en vertu de la Stratégie actuelle pour les Autochtones vivant en milieu urbain; le niveau 2 consiste à placer les coordonnateurs chargés spécifiquement du développement des partenariats dans les Centres d'amitié de huit collectivités; après la phase pilote, la fonction de planification sociale serait élargie pour englober les collectivités désignées du niveau 3.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Le rôle de coordonnateur chargé spécifiquement du développement des partenariats consiste à favoriser l'autonomie dans les CA et les collectivités autochtones urbaines en mettant à profit l'efficacité et la portée des programmes existants des CA. Renforcer la capacité des CA à ce niveau créerait l'environnement pour développer les liens stratégiques dans la collectivité qui vont accroître la participation autochtone urbaine à l'économie sociale et aux initiatives socialement innovatrices. C'est une approche innovatrice qui peut favoriser le changement en profondeur dans la collectivité autochtone urbaine et soutenir les cinq piliers de la politique proposée des initiatives à l'intention des Autochtones urbains du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Le fait de refiler les responsabilités fédérales et provinciales du financement spécifique aux Autochtones aux municipalités et à des organismes quasi-gouvernementaux a souvent une incidence directe sur les CA et les collectivités autochtones urbaines. Ces entités sont réticentes à attribuer des ressources aux CA pour répondre aux besoins et, dans certains cas, le financement spécifique aux Autochtones n'est finalement même pas attribué aux fins prévues par le gouvernement. Pour mieux assurer que le financement public spécifique aux Autochtones répond aux besoins de la collectivité autochtone comme prévu, les gouvernements doivent le fournir directement aux CA.

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

À l'heure actuelle, le mouvement des Centres d'amitié représente la plus importante infrastructure de service autochtone à l'extérieur des réserves en Ontario et au Canada; il est consacré à la réalisation d'une participation accrue de tous les Autochtones urbains à tous les aspects de la société et à servir tous les Autochtones sans considération de la définition légale, de l'âge ou du genre. De plus, l'OFIFC est la plus importante entité régionale du mouvement des Centres d'amitié à travers le pays. L'OFIFC gère 47 000 000 millions de dollars de financement de prestation directe de services dans la province par l'entremise des Centres d'amitié, en ne tenant pas compte des ressources directes obtenues par les Centres d'amitié.

Guidé par le LRSP depuis 20 ans, l'OFIFC a été novateur dans ses démarches de développement communautaire et économique. La capacité interne et les liens de l'OFIFC avec les autres intervenants lui ont permis de créer de nombreuses initiatives. L'organisation est reconnue comme un leader de la communauté autochtone urbaine.

En mai 2013, la Direction générale de la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (région de l'Ontario) a avisé l'OFIFC que le ministère des Affaires indiennes et du Nord entreprenait un examen de la politique de son portefeuille de programmes à l'intention des Autochtones urbains. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien est tenu d'établir une nouvelle présentation au Conseil du Trésor pour consolider l'approbation des politiques pour le PCAA et les programmes Connexions culturelles pour la jeunesse autochtone et Jeunesse Canada au travail et de proposer la nouvelle approche en matière d'initiatives à l'intention des Autochtones vivant en milieu urbain.

En juillet 2013, l'OFIFC a présenté un rapport complet au ministère des Affaires indiennes et du Nord contenant nos recommandations et notre position à l'égard de l'approche du ministère, dans lequel nous avons recommandé d'accroître le financement de base du PCAA à l'intention des CA, de renforcer les programmes à l'intention des jeunes et de charger l'OFIFC de concevoir et de déployer la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain par l'entremise des CA.

Le financement de base permet aux Centres d'amitié de faire le travail important de développement communautaire par l'entremise de leurs directeurs exécutifs. Les liens qui sont créés par l'entremise du travail de terrain des directeurs exécutifs des Centres d'amitié permettent aux Centres d'amitié de mettre à profit le financement supplémentaire provenant d'une variété d'autres sources pour offrir des programmes et des services renforcés à la collectivité autochtone urbaine. En fait, pour chaque dollar fourni pour le PCAA, les Centres d'amitié génèrent en moyenne neuf dollars d'autres sources, soit un rendement considérable du capital investi. De plus, certains Centres d'amitié font encore beaucoup mieux, par exemple à Timmins où, pour chaque dollar de financement fourni par le PCAA, 27 dollars de plus sont générés d'autres sources.

Les ententes de financement pluriannuelles réduisent les exigences administratives et l'incertitude entourant l'acheminement du financement. Cela crée un environnement de financement stable qui permet aux Centres d'amitié de faire de la planification stratégique. Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et le gouvernement fédéral doivent prendre en considération les besoins et les objectifs à long terme des Centres d'amitié pour assurer de répondre aux priorités et aux besoins de la collectivité autochtone urbaine.

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.